
Le président
Jean, Marcel Lauginie

LFA n° 155
Février 2016

**LETTRE DU FRANÇAIS DES AFFAIRES
ET DES MOTS D'OR DE LA FRANCOPHONIE**
LETTRE FRANCOPHONE DES AFFAIRES

□ **Jeudi 17 mars : 28^e Journée du français des affaires et des mots d'or de la francophonie**

Le thème de notre 28^e Journée **CRÉATION ET DIFFUSION TERMINOLOGIQUES DANS LA FRANCOPHONIE : LE FRANÇAIS DES AFFAIRES** s'imposait en raison du nouveau dispositif d'enrichissement de la langue française prévu par le décret du 25 mars 2015 (LFA n° 151) dont plusieurs aspects sont essentiels pour la construction de la langue des affaires :

- Ainsi, grâce à ce décret, un représentant de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) siège à la nouvelle Commission d'enrichissement de la langue française (CELF) ; l'APFA ne peut que s'en réjouir puisque dès 1991, notre 4^e Journée était présidée à Bercy par Jean-Louis ROY, Secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) (née à Niamey le 20 mars 1970 et devenue l'Agence intergouvernementale de la Francophonie puis l'OIF) dont le thème était déjà *Pour une culture commerciale francophone*.
- Ce resserrement des liens entre l'OIF et la DGLFLF renforce la collaboration terminologique au sein d'OPALE, le réseau des organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques.
- Le nouveau rôle du **Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française** sera évoqué en liaison avec les nouveaux groupes d'experts en économie et finances.
- Un point sera fait sur notre projet, né en 2010/2012, d'un Lexique commun à l'Espace économique francophone appelé un Vocabulaire francophone des affaires en 2014/2015 pour devenir un Dictionnaire francophone des affaires début 2016, porteur avec 500 concepts de la richesse et de la diversité de la langue française dans le monde des affaires.

Un autre aspect essentiel de la diffusion terminologique sera abordé à 15h 30, celui de **la pédagogie en économie et gestion** où la sensibilisation des élèves à la néologie des affaires, présentée avec succès en mars 2015, sera renouvelée et approfondie grâce à des équipes de professeurs sous la conduite de Laurence COUSIN-PICHEAU devenue lors de notre dernière assemblée générale, en juin 2015, Vice-Présidente de l'APFA.

Puis nous tomberons à nouveau à 16h, comme en 2015, sous le charme de la créativité des jeunes pousses francophones stimulées par le 2^e Forum mondial de la langue française de Liège qui a accueilli notre atelier « **Le français des affaires, une force créative dans l'Espace économique francophone** » sous le **patronage de l'AUF (Agence Universitaire de la Francophonie) et de l'OIF** (LFA n° 154). Aïcha MOUTAOUKIL représentera Caroline DOYON et Stéphane GRIVELET à cette 28^e Journée placée également sous le patronage de l'AUF.

La 2^e partie de l'après-midi, consacrée au **palmarès 2016 des Mots d'Or de la francophonie**, permettra aux participants de vivre en direct la richesse des initiatives et des réalisations d'amoureux de la langue française.

Si vous souhaitez participer à l'après-midi du jeudi 17 mars, il suffit de renvoyer à l'APFA, en l'affranchissant, le volet à découper du carton d'invitation. Vous pouvez aussi vous inscrire sur notre site : www.apfa.asso.fr ...

□ **Un nouveau dépliant dans notre collection du Vocabulaire des affaires : la 24^e LISTE du vocabulaire de l'économie et des finances, accompagnée d'une enquête : QUELLE MERCATIQUE POUR LA FRANCOPHONIE ÉCONOMIQUE ?**

Dans la Lettre n° 153 nous avons donné les **15 entrées** de la nouvelle **24^e liste du vocabulaire de l'économie et des finances** parue au Journal officiel (JO) le 22 juillet dernier. Ce nouveau dépliant à trois volets de notre collection du Vocabulaire des affaires donne toutes les définitions et une table d'équivalence.

Cette liste, plus courte que les précédentes, nous a permis de réaliser un projet qui devenait de plus en plus urgent et que nous reportions faute de place : celui d'une enquête sur l'amélioration de la dernière définition de la mercatique du 2 mars 2010. Un volet en constitue le préambule : il commence ainsi « **Un riche héritage à faire fructifier pour la francophonie** » et comprend un historique du concept, les 3 définitions qui font référence actuellement, celle de l'Office québécois de la langue française de 1999, celle de l'Académie française de 2001 et celle du JO de 2010 ; la dernière partie traite des avancées réalisées par cette fabrication terminologique. Votre avis serait très utile aux travaux terminologiques en cours.

En envoyant à l'APFA le bulletin ci-joint, vous recevrez gratuitement ce nouveau dépliant avec cette enquête et son volet détachable pour votre réponse.

□ **L'excellence dans la pratique des affaires en français**

De nouvelles propositions de Lauréats pour le Jury des Mots d'Or de la francophonie de 2016 :

- **Daniel BACHET**, pour son ouvrage « Critique de la finance capitaliste » aux Éditions du Croquant dont *la richesse et l'intelligence terminologiques* sont une mine à exploiter pour une pédagogie des mots des affaires.

- **François ASSELIN**, Président de la CGPME, pour avoir parlé de **moins-disant social** (et non de « *dumping social* ») à France Inter le 19 septembre 2015 à 9h 51.

- **Alain DEQUIER**, de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution de la Banque de France, pour son invention du **bilbic** qui permet une traduction de proximité qu'il appelle *voir/lire les idées en relief*.

- **Benoist MALLET Di BENTO** pour sa créativité entrepreneuriale dans le lancement de sa Collection « **POUSSE PREMIÈRE** » dont le premier album est dédié « *aux jeunes pousses qui, sur tous les continents aiment le français* ».

□ **Dictée de Jean-Marc CHEVROT, la Dictée des Mots d'Or de la francophonie, les 16 et 19 mars 2016**

Vous êtes invités à venir goûter le **Conte terminologique** du monde de l'entreprise au quotidien de Jean-Marc **CHEVROT** avec le **LIVRET « Dis-moi dix mots 2016 »**, offert par la **DGLFLF** (Nous pouvons aussi vous l'envoyer à l'aide du bulletin ci-joint).

Vous pouvez consulter les annales de ces 12 dernières années sur notre site www.apfa.asso.fr

Pour vous inscrire à la Dictée des Mots d'Or de la francophonie (la participation est gratuite), vous pouvez vous reporter à notre site ou bien envoyer la fiche ci-dessous :

Nom et Prénom, adresse postale :

Adresse électronique :

Numéro de téléphone :

Je souhaite être inscrit à La Dictée des Mots d'Or 2016, je serai présent :

. à **Clermont-Ferrand** le 19 mars 2016 à 10 h 30 au Centre Jean Richepin, 21 rue Jean Richepin

. au **Havre** le 19 mars 2016 à 10 h à la bibliothèque Oscar Niemeyer

. à **Nancy**, le 19 mars à 10h 30 au CREPS, s'adresser à Marcel Lecerf 13c avenue Saint Michel 54220 Malzeville

. à **Paris** le 16 mars 2016 à 18 h à la Maison des Étudiants d'Asie du Sud-Est de la Cité U de Paris

. à **Saint Cyr en Val** le 19 mars 2016 à 10 h 30, à 13 h 30, à 15 h ou à 17 h au château de la Motte

soit par courriel adressé (pour tous les centres) à :

apfa.lemotdor@orange.fr

soit par courrier postal adressé : pour **Saint Cyr en Val**, à APFA 278 rue de Sandillon 45590 Saint Cyr en Val

pour **Clermont-Ferrand**, à : pour **Le Havre**, à :

pour **Paris**, à :

M. Chevrot

M. Charnay

M. Nguyễn Duy Tân

9 rue Bellevue

66 rue Guillemard

Alliance Internationale

63730 Les Martres de Veyre

76600 Le Havre

21 boulevard Jourdan 75014 Paris

BULLETIN - LFA N° 155

à renvoyer à : **APFA - 278 rue de Sandillon - 45590 SAINT CYR EN VAL - France**

Adresse d'expédition (attention cette étiquette sera collée sur votre envoi)

NOM – Prénom	
RUE	
VILLE	
PAYS	

Membre de l'APFA, à jour de ma cotisation : 2015 2016

je souhaite recevoir : Le Livret « DIS-MOI DIX MOTS 2016 ».....

Frais d'affranchissement à régler : France 2,80 € Europe 5,00 € Reste du monde 6,25 €

je souhaite recevoir gratuitement : Le dépliant de la 24^e LISTE.....

Renouvellement de votre adhésion à l'APFA

Renouvellement d'adhésion : 2015 <input type="checkbox"/> 2016 <input type="checkbox"/>		Membre Actif	Membre Bienfaiteur
Nouveau membre : 2016 <input type="checkbox"/>			Merci de préciser le montant versé
Professionnel,-elle, Personne à titre individuel		10 € <input type="checkbox"/>	
Organisation à but non lucratif		30 € <input type="checkbox"/>	
Société commerciale ou industrielle		50 € <input type="checkbox"/>	
Apprenti, élève, étudiant		2 € <input type="checkbox"/>	

Règlement :

par chèque payable en France libellé en euros, à l'ordre de l'APFA	par mandat international, majoration de 2 €
par chèque payable hors de France libellé en euros, à l'ordre de l'APFA, majoration de 1 €	par mandat administratif
par chèque payable hors de France non libellé en euros, à l'ordre de l'APFA, majoration de 10 % avec un minimum de 2 €	en espèces

Date :

Signature :